

mier ministre a invité l'opposition à exprimer ses opinions et à faire des propositions, mais il avait rejeté ces propositions même avant. Il aurait déclaré, selon les communiqués et les articles de journaux, qu'il n'accepterait pas l'établissement d'un comité de la Chambre pour étudier la constitution. Comment l'opposition peut-elle s'acquitter de ses fonctions et comment les députés de l'opposition peuvent-ils présenter des propositions concrètes au gouvernement quand le premier ministre dit à la nation, par l'intermédiaire de la presse, qu'il n'est pas prêt à accepter leurs propositions? C'est une autre façon pour le premier ministre d'imposer ses vues au Parlement et à la nation.

Nous avons lu le manifeste sur la société juste distribué par le parti libéral au cours des dernières élections. Je crois que le premier ministre aurait dû lire ce manifeste avant de rejeter ce matin l'idée d'un comité de la Chambre sur la constitution. Je pense que le premier ministre devrait lire l'alinéa e) de ce manifeste distribué dans tout le pays. La première page porte la photographie du premier ministre avec ces mots: «Pour le Canada: la société juste». Permettez-moi de citer un extrait de l'alinéa e):

Il faut réformer les procédures du Parlement. Une importance plus grande doit être donnée aux comités parlementaires, afin que les membres du Parlement puissent jouer un rôle plus efficace dans notre processus législatif.

Il s'agit là d'une citation du principal manifeste, vade-mecum ou évangile que l'organisation libérale a distribué dans tout le pays pendant la dernière campagne électorale. Les élections sont finies. Il est difficile de comprendre les ministres et les membres du parti libéral, car je ne crois pas que le gouvernement ait l'intention de donner suite à ses promesses électorales faites aux Canadiens.

[Français]

Ceci dit, monsieur l'Orateur, il est impérieux, à mon sens, de dire quelques mots de l'atmosphère qui régnait à la conférence constitutionnelle, ainsi que celle dans laquelle baignait la Chambre ce matin.

À la conférence de cette semaine, le premier ministre était le meneur de jeu. Au fait, il orientait les provinces au cours de la discussion, mais il ne pouvait accepter que les provinces prennent une attitude ou des décisions, ou qu'elles fassent des recommandations contraires à ses vues.

Au fait, il ne s'agissait pas, à mon sens, d'une conférence constitutionnelle à laquelle participaient les élus du peuple, mais bien d'une rencontre entre les premiers ministres des différentes provinces canadiennes. Et nous

[M. Valade.]

savons tous que les premiers ministres ne sont quand même que des représentants de partis politiques. Je n'entends nullement mettre en doute la compétence, l'intégrité ou l'objectivité d'aucun d'eux, mais je veux dire tout simplement qu'il y avait à cette table de conférence des représentants de partis élus et, par conséquent, l'opposition de chacune des provinces participantes était exclue.

Je trouve, monsieur l'Orateur, qu'une conférence aussi importante ne concerne pas seulement les partis qui dirigent les provinces, mais qu'elle doit certainement intéresser également les partis de l'opposition, quels qu'ils soient. Cela vaut aussi bien pour le gouvernement fédéral que pour les gouvernements provinciaux.

Après l'intervention du premier ministre, nous avons entendu—et j'en étais bien fier—l'intervention d'une dignité exemplaire du chef du parti conservateur progressiste qui a sûrement donné une leçon de sagesse au premier ministre, en abordant cette question avec modération, avec objectivité et avec tout le sérieux qu'exige une question aussi essentielle que celle de la conférence constitutionnelle.

Ce qui m'a étonné, moi et les autres députés,—je pense bien que ceci s'adresse à tous les partis de l'opposition—c'est la demande que le très honorable premier ministre a adressée non pas aux membres du gouvernement qui ont la responsabilité d'administrer, mais bien à l'opposition d'exposer, en public ou autrement, leurs vues sur le Sénat, sur la monarchie et sur la constitution projetée du gouvernement.

Les députés de l'opposition, disait-il, sont-ils d'accord avec les premiers ministres des provinces? Quelle est l'attitude de l'opposition sur les droits linguistiques? Quelles sont leurs suggestions? Quelle est la position de l'opposition conservatrice progressiste sur la théorie des deux nations?

Alors, le très honorable premier ministre demandait à l'opposition de lui tracer son programme administratif.

Je suis vraiment étonné de cette attitude du très honorable premier ministre, car depuis qu'il siège à la Chambre, à titre de premier ministre aussi bien qu'à titre de ministre de la Justice, il n'a jamais invité les partis de l'opposition à lui faire des suggestions quant à l'organisation ou à la préparation de l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle.

Ce n'est que lorsque la conférence s'est presque soldée par un échec que le premier ministre, pour tenter de couvrir le peu d'effet positif qu'il y a obtenu, s'en est remis à l'opposition.

Mais parmi les questions du premier ministre, certaines laissaient planer un doute sur la